



Tir Sportif Baulmes-Misterdam PC 50m

TIR DES RAPILLES 2019

DATES ET HEURES	Mercredi	11 septembre	17h00 - 19h30
	Jeudi	12 septembre	17h00 - 19h30
	Vendredi	13 septembre	15h00 - 19h30
	Samedi	14 septembre	08h30 - 12h00 - 13h30 - 19h30
	Dimanche	15 septembre	08h30 - 12h30

Heures: Prolongations éventuelles réservées.

ORGANISATION	Société de Tir Sportif Baulmes, section carabine 50m.
NOMBRE DE CIBLES	4 cibles électroniques.
LIGNE DE TIR	Direction Sud-Nord.
PLACES DE PARC	Gratuites, près du stand de tir.

Concours de groupes

Cibles groupe et distinction
Cible à répartition ultérieure
Cible à répartition immédiate
Concours des Vainqueurs de la fête

Dispositions générales

Prescriptions	La manifestation est soumise aux Règles du tir sportif (RTSp) de la FST ainsi qu'à toutes les prescriptions, règlements, directives, dispositions d'exécution (DE). Ces prescriptions règlent toutes les positions qui ne sont pas explicitement citées dans le plan de tir; elles sont affichées dans l'installation de tir. Elles doivent être appliquées en tout temps par les organisateurs. Chaque tireur participant accepte en tant que contrat mutuel les dispositions et prescriptions du plan du tir ainsi que les éventuelles autres prescriptions et directives mises à disposition ou affichées dans les stands de tir.		
Classes d'âge	Juniors (U17)	10 . 16 ans	2009 . 2003
	Juniors (U21)	17 . 20 ans	2002 . 1999
	Elite (E)	Classe ouverte	
	Seniors (S)	46 . 59 ans	1973 . 1960
	Vétérans (V)	60 . 69 ans	1959 . 1950
	Seniors-vétérans (SV)	dès 70 ans	1949 et plus âgés
Participation	Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés carabine 50m affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis. Le détenteur d'un certificat de handicapé doit le présenter aux organisateurs. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une fois par le même tireur.		
Munition	Elle peut être achetée au stand de tir.		
Ouverture des bureaux	30 minutes avant le début des tirs.		
Livret de tir	Taxe unique de Fr. 6.-		
Rangeurs	15 minutes pour 15 coups. Au maximum 3 rangeurs par tireur.		
Contrôle des armes	A l'intérieur des installations de tir, la culasse, des carabines 50m qui ne sont pas conservées dans leur étui, doit être ouverte.		
Appareils d'observation	Les télescopes ou autres moyens d'observation ne sont pas admis.		

Responsabilité	L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets.
Assurance	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'UJSS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.
Plaintes	Les plaintes éventuelles concernant cette manifestation sont traitées et réglées immédiatement par l'organisateur. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)
Distribution des prix	Aucune distribution des prix n'aura lieu. Les palmarès seront publiés dans les 4 semaines suivant le dernier jour du tir. Les décomptes, répartitions des concours de groupes, vainqueurs de la fête et d'éventuelles répartitions supplémentaires seront envoyées en bloc aux Le palmarès sera transmis électroniquement au responsable SVTS pour publication sur le site Internet « tir-vd.ch ».
Inscriptions	Jusqu'au 10 septembre 2019 , en bloc avec l'inscription des groupes, en utilisant le formulaire d'inscription. Lors de l'inscription, un no de CCP (avec IBAN) ou un no de compte bancaire (avec IBAN) sont à joindre à l'envoi. Par courrier à : Carvin Bruno, Ch. De Marex 3, 1358 Valeyres s. /Rances Par email : rapilles@misterdam.ch . Tel : 079 / 229 26 10
Contact	Durant la manifestation : 079 / 229 26 10

PC 50m Baulmes-Misterdam

Baulmes, le 20.01.2019

Le président

La secrétaire



Michel Buller



Christiane Bill

Société Vaudoise des Tireurs Sportifs
Plan de tir vérifié et approuvé

Responsable Concours des Sociétés
Gilbert Decrausaz

Chernex, le 26 janvier 2019



AIGUILLES-GROUPE

Cible à distinction

Zone des points	Cible 10		
Programme de tir	10 coups, coup par coup Position couchée, les seniors vétérans dès 70 ans peuvent tirer cette cible couchée avec appui.		
Frais de participation	Fr. 10.50 (Fr. 9.50 émoluments de contrôle et Fr. 1.00 contribution de sport et de formation)		
Distinctions	Carte-couronne à CHF 8.-		
	Elite + Seniors	E + S	90 points
	U21 + Vétérans	U21 + V	88 points
	U17 + Seniors-vétérans	U17 + SV	87 points
Dispositions	Le résultat compte pour le concours de groupes. Les tireurs qui ont obtenu deux résultats de distinction recevront une carte-couronne à CHF 15.-. Les cartes couronnes non retirées durant la manifestation deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur		

CONCOURS DE GROUPE

Droit de participation:	Toutes les sociétés affiliées à une SCT/SF de la FST sont admises au concours. 5 tireurs licenciés à la carabine 50 m appartenant à la même société forment un groupe. La même société peut inscrire plusieurs groupes. Les tireurs qui ne font pas partie d'un groupe peuvent tirer cette cible en tant que tireurs individuels.		
Finance d'inscription	Fr. 30.- par groupe. Cette finance est à payer sur place		
Inscriptions	Au moyen du formulaire ad hoc. Lors de l'inscription, un no de CCP ou un no de compte bancaire (avec IBAN) sont à joindre à l'envoi		
Mutations	Les tireurs empêchés peuvent être remplacés par d'autres tireurs licenciés carabine 50m de la même société. Un tireur ayant déjà tiré la passe groupe ne pourra plus être muté. La mutation d'un tireur d'un groupe à un autre est autorisée si aucun tireur des deux groupes n'a tiré la passe groupe.		
Classement	Le total des cinq résultats individuels définit le rang. En cas d'égalité, le classement est déterminé par : <ul style="list-style-type: none">• les meilleurs résultats individuels• les coups profonds de tout le groupe• tirage au sort.		
Dotation	Au moins 60% des finances de groupe ainsi que d'éventuelles différences provenant de la cible "La Tour" sont distribués à au moins 50 % des groupes classés.		
Dispositions	Chaque participant ne peut faire partie que d'un seul groupe. Les groupes de Baulmes participent hors-concours.		

VAINQUEURS DE LA FETE

- Tous les participants ayant tiré les 4 cibles prennent part à ce concours.
- Classement en trois catégories : Elite (E + S), Vétérans (V + SV); Dames
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.
- Les seniors-vétérans dès 70 ans appuyés doivent renoncer à ce concours.

Classement	<u>A l'addition des passes suivantes:</u>		<u>Départage en cas d'égalité</u>	
	• Feurtille	100 %	1	Feurtille
	• Rapielles	100 %	2	Rapielles
	• La Tour	100 %	3	La Tour
	• Aiguilles-Groupe	100 %	4	L'âge, du plus âgé au plus jeune

Dotation	Catégorie	Elite	Vétérans	Dame
	Tireurs	E / S	V / SV	D
	Rang 1	CHF 70.-	CHF 70.-	CHF 30.-
	Rang 2	CHF 55.-	CHF 55.-	CHF 20.-
	Rang 3	CHF 40.-	CHF 40.-	CHF 10.-
	Rang 4	CHF 32.-	CHF 32.-	
	Rang 5	CHF 26.-	CHF 26.-	
	Rang 6	CHF 22.-	CHF 22.-	
	Rang 7	CHF 18.-	CHF 18.-	
	Rang 8	CHF 15.-	CHF 15.-	
	Rang 9	CHF 12.-	CHF 12.-	
	Rang 10	CHF 10.-	CHF 10.-	
		CHF 300.-	CHF 300.-	CHF 60.-

VAINQUEURS DE LA FETE JUNIORS

Tous les Juniors (U17 et U21) ayant tiré les cibles Feurtille et Aiguilles prennent part à ce concours. Ils seront classés dans la catégorie Juniors (J)
 Une inscription particulière n'est pas nécessaire.

Classement	<u>A l'addition des passes suivantes:</u>		<u>Départage en cas d'égalité</u>	
	• Feurtille	100 %	1	Feurtille
	• Aiguilles-Groupe	100 %	2	L'âge, du plus jeune au plus âgé

Dotation	Catégorie	Juniors
	Tireurs	U17 U21
	Rang 1	CHF 30.-
	Rang 2	CHF 20.-
	Rang 3	CHF 10.-
		CHF 60.-

Dispositions pour les concours Vainqueurs de la Fête

Si un tireur catégorie Juniors ou Vétérans obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur en catégorie Elite que dans sa catégorie respective, il sera classé en Elite et participera hors concours dans sa catégorie (Juniors/Vétérans).

Si une Dame obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur dans sa catégorie d'âge que dans la catégorie Dames, elle sera classée dans sa catégorie d'âge (Juniors ; Elite ; Vétérans) et participera hors concours dans la catégorie Dames.